

## **COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2015**

Absente excusée : O PINTURIER

Le compte-rendu du précédent CM est approuvé à l'unanimité.

### **1) Droit de Prémption Urbain**

Vente 2 parcelles de 407 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> avec une loge de vigne à aménager au lieudit l'Abreuvoir.

Prix : 43 000€

Le CM décide de ne pas préempter sur ce dossier.

### **2) Emploi d'avenir, renouvellement du poste à partir du 2 avril 2015**

Concerne l'emploi de Vincent BALBOA qui travaille à temps complet (35 H/semaine – salaire SMIC) et pour lequel la commune perçoit une aide de l'Etat à hauteur de 75%. Ce contrat est géré par la Mission Locale et peut être renouvelé. Le CM est d'accord pour renouveler ce contrat sur une année, soit du 2 AVRIL 2015 au 1<sup>er</sup> AVRIL 2016, et autorise le maire à le signer.

Vincent va suivre une formation en horticulture 3 jours en AVRIL, puis en fin d'année.

Le CM autorise le maire à signer la convention de formation professionnelle avec le lycée de Montravel à Villars.

### **3) Mission maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la RD 107 (carrefour Rue Centrale-Rue des Bessonnes jusqu'au Chemin du Suc), désignation du maître d'œuvre, proposition de contrat de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'étude retenu**

Les 3 bureaux d'études sélectionnés ont été auditionnés le 23 MARS dernier par la commission communale qui propose de retenir : B'INGENIERIE de FIRMINY.

Rappel du budget prévisible pour les travaux : 185 000€ sur lequel le bureau d'étude retient 5,05%, soit 9342,50€ HT, soit 11 211€ TTC.

Le CM autorise le maire à signer le contrat d'engagement avec B'INGENIERIE, ainsi que le marché de maîtrise d'œuvre.

### **4) Vote des taux d'imposition des trois taxes directes locales (Taxe d'Habitation et taxe Foncière bâti et non bâti ) pour 2015**

L'idée étant de rester sur une croissance régulière, la commission Finances propose une augmentation de 2%, soit :

- Taxe d'Habitation : 7,61 (contre 7,46 en 2014)
- Taxe Foncière (bâti) : 13,47 (contre 13,21 en 2014)
- Taxe Foncière (non bâti) : 43,19 (contre 42,35 en 2014)

Ces taux sont votés à l'unanimité par le CM.

### **5) Affectation du résultat de fonctionnement 2014**

F MILLET prend la parole.

L'excédent de fonctionnement de clôture du compte administratif 2014 est de 193 690,08€. Compte tenu des dépenses et recettes d'investissement 2014 restant à réaliser en 2015 et du déficit d'investissement de clôture 2014, le CM décide d'affecter la somme de 8 462€ à l'article 1068.

## **6) Vote du budget primitif 2015**

F MILLET propose de voter le budget par chapitre.

- Projet dépenses de fonctionnement :
    - Chapitre 011 Charges à caractère général : 128 230€ approuvé à l'unanimité par le CM
    - Chapitre 012 Frais de personnel : 240 800€ approuvé à l'unanimité par le CM
    - Chapitre 65 Autres charges de gestion courantes : 86 826€ approuvé à l'unanimité par le CM
    - Chapitre 66 Charges financières : 26 320€ approuvé à l'unanimité par le CM
    - Chapitre 042 Opération d'ordre : 10 870€ approuvé à l'unanimité par le CM
    - Chapitre 022 Dépenses imprévues : 31 436€ approuvé à l'unanimité par le CM
    - Chapitre 023 Virement à la section d'investissement : 203 974€ approuvé à l'unanimité par le CM
    - Total des chapitres en dépenses de fonctionnement : 728 456€
  
  - Projet recettes de fonctionnement :
    - Chapitre 013 Atténuation de charges : 13 000€ approuvé à l'unanimité par le CM
    - Chapitre 70 Produits des services : 2 250€ approuvé à l'unanimité par le CM
    - Chapitre 73 Impôts et taxes : 299 648€ approuvé à l'unanimité par le CM
    - Chapitre 74 Dotations et participations : 205 330€ approuvé à l'unanimité par le CM
    - Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : 23 000€ approuvé à l'unanimité par le CM
    - Chapitre 002 Excédents 2014 : 185 228€
    - Total des recettes de fonctionnement avec le report 2014 : 728 456€
  
  - Prévisions Investissements :
    - Reste à réaliser 2014 : Dépenses 5 845€  
Recettes 26 899€
    - Déficit d'investissement 2014 : Dépenses 29 516€
    - Nouvelles opérations 2015 : Dépenses 224 184€
    - Caution à rendre (appartement) : Dépenses 350€
    - Emprunt, part capital : Dépenses 38 310€
    - Fonds de compensation TVA : Recettes 36 000€
    - Taxe d'aménagement : Recettes 12 000€
    - Excédent de fonctionnement 2014, affectation du résultat : Recettes 8462€
    - Virement de la section de fonctionnement : Recettes 203 974€
    - Opération d'ordre : Recettes 10 870€
- Soit un budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes de : 298 205€.

## **7) Vote des subventions pour les associations**

F MILLET rappelle les seuils et critères (fixés par délibération) auxquels doivent répondre chaque association pour pouvoir bénéficier d'une subvention :

1<sup>er</sup>) Nombre d'adhérents :

- Entre 10 et 19 adhérents : 25% de 300€ soit 75€
- Entre 20 et 29 adhérents : 50% de 300€ soit 150€
- Entre 30 et 39 adhérents : 75% de 300€ soit 225€
- Plus de 39 adhérents : 300€

2<sup>ème</sup>) Nombre de manifestations dans l'année :

- 1 manif : 75€
- 2 manif : 150€
- 3 manif et plus : 300€

Le CM fixe les subventions suivantes :

- TWIRLING-BATON 50 adhérents 3 manif = 600€
- CHASSE COMMUNALE 26 adhérents 3 manif = 450€
- APPIC 24 adhérents 3 manif = 450€ (J GONZALEZ et H DUQUESNE sortent de la salle)
- SOU DES ECOLES 109 adhérents 3 manif = 600€
- CHASSE DE MONTSUPT 13 adhérents pas de manif = 75€
- FOOT 50 adhérents 3 manif = 600€
- BOULE DES TILLEULS 40 adhérents 3 manif = 600€ (JP GACHET sort de la salle)
- ST VINCENT 79 adhérents 3 manif = 600€ (JP GACHET sort de la salle)
- ROAD'S ANGEL 3 adhérents 1 manif = 75€ (H DUQUESNE sort de la salle)
- COMITE DES FETES 24 adhérents 3 manif = 450€
- JEUNESSE ET LOISIRS 59 adhérents 3 manif = 600€ (D CHAMBON sort de la salle)
- CLUB DE L'AGE D'OR 27 adhérents 3 manif = 450€
- DYNAMIC'GYM 61 adhérents 2 manif = 450€

Pour les associations extérieures à la commune, le CM décide de ne pas donner suite à leur demande de subvention.

**8) Avis du CM suite à une demande d'emplacement pour vente**

JM CHATAIN a été contacté par une personne de Bonson qui souhaiterait un emplacement dans le bourg pour vente de sandwiches, kebabs, crêpes, glaces... le jeudi de 18 à 21 H.  
Le CM donne un avis favorable à cette demande.

**9) Avis du CM pour l'installation d'un cirque sur la commune**

Suite à un courrier reçu à la mairie de la part d'un cirque qui aimerait se produire sur la commune, le CM émet un avis défavorable (problème de place et de sécurité).

**10) Informations et questions diverses**

- Congrès des maires le vendredi 10 AVRIL Assemblée Générale à 17H à BONSON
- LYS MARTAGON organise une manifestation le dimanche 12 AVRIL à 10H dans le cadre de ses 10 ans d'existence
- Accueil des nouveaux habitants : Lundi 18 MAI à 19H salle de la mairie
- Veillées du Patrimoine : les 24, 25 et 26 AVRIL 2015 à APINAC.  
A savoir que pour l'année prochaine, ce sera ST GEORGES HAUTE VILLE qui organisera ces veillées les 22 et 23 AVRIL 2016 à la salle des fêtes.
- Le CMJ a travaillé sur le respect et la sécurité : des panneaux ont été rajoutés à ceux existants sur les places réservées aux personnes handicapées : Si vous prenez ma place, prenez mon handicap. Une petite note a été rédigée pour distribuer ou poser sur le pare-brise des véhicules.

**Prochaine réunion de CM : Mardi 5 MAI à 20 H.**

